




Les chemins démocratiques de la transition

L'office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) et la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) de la métropole de Lyon sont deux instances de démocratie participative. La rencontre du 10 octobre 2023 des Entretiens Jacques Cartier, réunissant une cinquantaine de participants, a permis de soulever des questionnements démocratiques en lien avec la transition écologique. Les échanges se sont déroulés au sein de la Public Factory, tiers lieu dédié aux débats et projets autour de l'action publique de demain, inauguré en septembre par Sciences Po Lyon. Ils ont été organisés autour de deux tables rondes et ont été animés par Pierre Houssais, Directeur de la DPDP à la Métropole, et Anne-Laure Garcin, chargée de mission participation citoyenne.

1^{ere} table ronde : Qu'attendre des consultations locales et des concertations citoyennes des collectivités pour faire avancer la transition ?

INTERVENANT·E	INTERVENTION
 <p>Anne Groperrin, vice-présidente, Cycle de l'eau, Métropole de Lyon, qui a lancé la démarche "Eau FuturE : l'eau et nous demain" sur la Métropole de Lyon</p>	<p>Approche institutionnelle : Comment mettre l'eau au cœur du débat public ?</p> <ul style="list-style-type: none">• L'eau n'a pas toujours été une préoccupation publique : la politique de l'eau s'est construite sur un modèle extractiviste, technicisé et financiarisé. Un changement de vision est nécessaire : l'eau est un bien commun et non une ressource inépuisable.• Passage en gestion publique de l'eau à Lyon le 1er janvier 2023. Au sein du Conseil d'Administration (CA) de la régie : 4 des 20 membres sont des représentants des usagers. Comment garder l'authenticité de cette représentation citoyenne ?• Comment impliquer le citoyen ? Deux initiatives à l'essai :<ul style="list-style-type: none">◦ La création, le 18 janvier 2023, d'une assemblée des usagers de l'eau, à laquelle une centaine de citoyens a participé, qui a élu ses quatre représentants au Conseil d'Administration de l'eau.◦ L'initiative "Eau futurE", action de sensibilisation impliquant plusieurs milliers d'habitants de la Métropole, a cherché à convoquer les imaginaires sur l'invention d'un futur désirable, malgré la diminution de l'eau. Cette action avait pour but d'impliquer les citoyens en dehors d'un rapport technique à l'eau, et d'impliquer une construction collective de l'eau.• L'élue a conclu sur la volonté politique de mener à bien de tels projets, en regrettant que certains élus y soient réticents, en voyant dans les actions qui mettent le citoyen au cœur de la réflexion une délégitimation du rôle d'élue. Au contraire, Anne Groperrin y voit une relégitimation de la fonction



Matthew Chapman, citoyen de la Ville de Montréal, requérant d'un droit de pétition adressé à l'OCPM pour qu'il engage une consultation publique sur la dépendance de sa ville aux énergies fossiles

Approche bottom/up : Comment se saisir des outils de démocratie participatifs ?

- En 2016 Matthew Chapman, citoyen montréalais, saisit la ville de Montréal sur sa dépendance aux énergies fossiles, via l'OCPM.
- L'importance du contexte dans le bon déroulé d'une démarche "bottom/up" : lors de son action, il y avait une effervescence autour des enjeux environnementaux, liée à la COP21 (2015). Le contexte institutionnel est primordial aussi : la ville de Montréal est dotée d'un droit de pétition qui oblige la ville à tenir une consultation.
- L'initiative de Matthew Chapman révèle un décalage. En effet, la prise en compte institutionnelle, dès le début de la démarche, a freiné les militants qui préfèrent les approches actives, plus fédératrices, comme les manifestations. Dans le cas montréalais il est difficile de dire si l'engouement citoyen aurait permis ou non la création de nouvelles initiatives, mais tout laisse à penser que des idées novatrices auraient pu émaner de leurs engagements.
- De plus, les actions citoyennes visent à interpeller le gouvernement au niveau fédéral, cependant certaines écoles de pensées considèrent que le changement environnemental doit d'abord provenir de la ville
- La nécessité de saisir les personnes au "bon moment de leur vie" : les jeunes actifs et les personnes ayant des enfants n'auraient pas pu réaliser une action de telle ampleur, au vu de l'investissement requis.



Guy Grenier, secrétaire général de l'OCPM et membre de Commissions de consultation publique

Approche inclusive : Comment aller chercher tous les types de publics ?

- La question de l'inclusion en participation publique : l'audience publique pouvant avoir un caractère intimidant, l'OCPM a cherché à dépasser ce modèle afin de faire participer des populations souvent marginalisées dans ce type de démarche.
 - création de jeux, notamment un marathon créatif, introduit dans des associations féminines, afin d'avoir une plus grande participation des femmes. Ce dispositif a été un grand succès ;
 - d'autres actions ont été mises en place, comme une plateforme numérique ou des animations dans les groupes communautaires.
- Le but de ces dispositifs était d'améliorer la flexibilité de l'institution et de la faire évoluer vers une plus grande inclusivité.






Marianne Coudert, pilote
des Conventions des
Entreprises pour le Climat
(CEC), bassin lyonnais et
Alpes

Approche “volontaire” : Comment susciter la mobilisation ?

- La transition environnementale se heurte dans son processus de passage à l'action au “triangle de l'inaction”; qui représente les institutions, citoyens et entreprises se renvoyant sans cesse la responsabilité de devoir initier le changement.
- Au niveau national 150 entreprises se sont prêtées au jeu de cette convention, inspirée par le succès de la convention citoyenne pour le climat. L'expérience a été répétée à l'échelle du territoire de Lyon : 70 entreprises ont participé. Le but est de sensibiliser les dirigeants au passage d'une économie extractiviste à régénératrice, et de sortir des “petits gestes” afin de réfléchir à la raison d'être de leurs entreprises.
- Quelles conditions de réussite de la convention, quels leviers de prise de conscience ?
 - apporter des informations concrètes aux dirigeants ;
 - impliquer les émotions : l'être humain est social, et donc nécessairement plus impacté quand il construit en communauté son projet, observe les réactions des autres. La transition nécessite de sortir d'un rapport purement rationalisé, intellectualisé, et distant ;
 - confronter directement : des exercices permettent de questionner les participants sur leurs pratiques, comme la rédaction d'une lettre à un jeune de l'entourage du dirigeant participant.
- Marianne Coudert souligne l'importance de l'intergénérationnel dans la prise de conscience et le passage à l'action des dirigeants, lesquels sont confrontés à des pressions multiples et peuvent parfois oublier l'enjeu de préservation derrière la transition.

Seconde table ronde : réaction et prise de recul sur les effets mais aussi les angles morts et les axes de progrès des consultations notamment en termes de méthode et de gouvernance : quels effets produisent ces démarches ?

INTERVENANT·E	INTERVENTION
 <p>Cyrille Vallet, citoyen membre de l'Assemblée des Usagers de l'Eau de la Métropole de Lyon, représentant citoyen au Conseil d'Administration de la régie Eau publique du Grand Lyon</p>	<p>Approche citoyenne : Comment s'approprier les démarches existantes et en impulser des nouvelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du quotidien à l'engagement citoyen : c'est par le biais d'une affiche sur un abribus que Cyrille Vallet prend connaissance du projet porté par la Métropole. Il intègre ensuite l'Assemblée des Usagers de l'Eau puis le CA de la régie. • Prise de position en faveur des enjeux démocratiques : la participation active des citoyens dans les instances publiques permet de légitimer la position des élus selon lui ; il rejoint le point de vue d'Anne Grosperin. • La collaboration citoyen / institution, au service de la transition écologique, offre un espace de discussion où la transparence est clef. • Limites et enjeux : un trop grand nombre de participants impactera l'efficacité des débats. La capacité d'accueil est donc à questionner, notamment dans le cas d'un projet spontané comme c'est le cas de l'Assemblée des Usagers de l'Eau. De plus, la limite temporelle du mandat pose question.
 <p>Joseph Tchinda Kenfo, analyste OCPM spécialisé dans les questions sociales</p>	<p>Approche sociale : Quel lien existe-t-il entre transition socioéconomique et transition écologique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • A qui profite la transition environnementale ? • L'écologie contemporaine apporte son lot de fractures sociales, en effet des externalités négatives adviennent lorsque la transition est uniquement écologique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ reverdissement et gentrification des villes ; ◦ privatisation des espaces publics. • La nécessité d'une transition sociale et environnementale se fait sentir. • Il existe des comités de citoyens à échelle humaine où les normes de participation sont progressivement intégrées et transparaissent dans les prises de paroles
 <p>Martine Musau Muele, présidente du conseil municipal, Ville de Montréal</p>	<p>Approche institutionnelle : Quels regards porter sur les citoyens dans le cadre de la concertation publique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Martine Musau Muele part d'un constat : malgré les moyens débloqués par les autorités gouvernementales sur les questions de démocratie participative, avec des consultations citoyennes nombreuses, ces dispositifs sont peu efficaces. • En effet, ces dispositifs sont, par nature, rigides et complexes, souvent tardifs et sont donc délaissés par la plupart des citoyens. Exception faite de ceux déjà engagés. • Ainsi, l'investissement citoyen est souvent tardif, et intéressé : il y a encore un réflexe de pensée et d'action autour du gain personnel, des mobilisations type <i>"not in my backyard"</i> • Face à ce problème, la municipalité montréalaise s'est donnée comme mission d'en faire plus : <ul style="list-style-type: none"> ◦ il faut ouvrir les espaces de dialogue ; ◦ aller chercher les populations marginalisées ; ◦ sensibiliser sur les enjeux.



Laurence Boffet, vice-présidente, Participation et Initiatives citoyennes, Métropole de Lyon

Approche au niveau des enjeux d'usage : Comment décider démocratiquement d'un nouveau système de contraintes ?

- La vision française comprend de nombreux freins :
 - une vision court-termiste du politique ;
 - une démographie vieillissante ;
 - l'augmentation des inégalités sociales
- Laurence Boffet souligne l'importance de l'imaginaire pour construire des futurs désirables: sortir des visions individualistes et technophiles et appréhender de nouvelles perspectives. La confrontation des idées reçues se fait en parallèle des concessions que sont prêts à faire les citoyens en connaissant les enjeux.
- Il existe un décalage entre l'échelle nationale et l'application locale : exemple de la loi des Zones à Faibles Emissions, cette loi souffre d'un faible niveau de communication et les collectivités ont dû composer sans consignes précises pour l'appliquer.
- Laurence Boffet se montre cependant optimiste et propose plusieurs solutions :
 - une meilleure communication autour des lois, par une approche éducative ;
 - inclure les citoyens dans le changement, en leur donnant les moyens de participer à la vie politique dans des actions de démocratie participative, notamment en instaurant des congés citoyens.



Laurence Bherer, professeure et chercheuse en sciences politiques à l'Université de Montréal

Approche académique : Comment la démocratie participative peut-elle être au service de la transition ?

- La démocratie participative doit être au cœur de la transition car elle peut :
 - augmenter le nombre de personnes ouvertes au changement ;
 - induire une mise à l'agenda ;
 - provoquer une pression sur les gouvernements.
- Aujourd'hui, le contexte de gouvernance est non durable et court-termiste, calqué sur les échéances électorales. Il n'est donc pas encore adapté à la transition environnementale.
- La chercheuse rappelle que la transition demande une très grande coordination des acteurs, notamment car elle nécessite du temps.
- Laurence Bherer amène plusieurs propositions :
 - intégrer dans nos chartes un droit des générations futures ;
 - créer une commission indépendante des droits des non humains et générations futures ;
 - donner plus de voix aux jeunes et enfants ;
 - intégrer le design décisionnel dans le champ du politique.
- Elle souligne qu'il ne faut pas tout faire reposer sur la concertation des citoyens, au même titre que les autres acteurs ; cela renvoie au concept du "triangle de l'inaction".

CONCLUSION DES ENTRETIENS

Mme Martine Musau Muele a conclu la rencontre avec trois conditions afin d'imaginer de nouvelles actions :

1. Penser à intégrer les changements dans un cadre systémique, condition pour les faire perdurer dans le temps ;
2. Amener une nouvelle génération d'élus, pas nécessairement plus jeune mais ayant une approche novatrice dans le rapport au pouvoir. Ces nouveaux élus devraient adopter une posture de service et de devoir envers les communautés qu'ils représentent, afin d'être dans un rapport d'empathie et de dialogue qui diminuerait les tensions présentes aujourd'hui entre société civile et corps politique ;
3. Miser sur l'intergénérationnel comme pilier.

Finalement, Martine Musau Muele a souligné que les échanges comme ceux des entretiens Jacques Cartier étaient nécessaires et devaient continuer car ils favorisent les démarches de démocratie tout en contribuant à renforcer les connaissances des citoyens sur le chemin de la transition.

**PILIERES DES
CHEMINS
DÉMOCRATIQUES DE
LA TRANSITION**

• TRANSITION SOCIALE

- Rendre accessible les enjeux du dérèglement climatique et les outils démocratiques pour lutter contre la marginalisation de certains acteurs
- Fractures sociales : nécessité d'impulser une transition écologique par et pour tous
- Les personnes précaires sont les premières touchées et les plus impactées par les dérèglements environnementaux

• ÉMOTIONS

- Appropriation des thématiques par une approche sensible pour se mettre en mouvement
- Processus tête - cœur - corps permettant une appréhension nouvelle
- Solliciter l'imaginaire collectif en travaillant des perspectives désirables

• CONTEXTE CRISE CLIMATIQUE

- Le changement climatique devient de plus en plus visible pour les citoyens, ce qui suscite une prise de conscience progressive
- Une potentielle mise en mouvement pour répondre à ce défi

• OUTILS DE CONCERTATION

- La diversité des outils permet la contribution de tous les acteurs
- La concertation comme une norme, un moyen d'agir approprié par les citoyens
- Nécessité que la concertation advienne tôt dans le processus décisionnel

• ENGAGEMENTS : CITOYENS, ETAT, ENTREPRISES

- Comprendre le triangle de l'inaction pour enclencher une action vertueuse, en raison de l'interconnexion des acteurs
- Nécessité de créer un pont entre les groupes d'acteurs et de coordonner leurs actions sur le temps long

• INTERGENERATIONNEL

- Les multiples enjeux doivent prendre en compte la diversité des points de vue des acteurs
- Nécessité d'engager les générations futures, premières concernées par le changement climatique
- Besoin d'embarquer les aînés qui détiennent le pouvoir d'agir

• ACTION LOCALE

- Le lien direct entre les acteurs est favorable à la transition
- Dans le contexte d'urgence les décisions ne doivent pas seulement venir "d'en haut" mais émerger de partout
- Les habitants sont les plus aptes à se prononcer sur leur territoire

• PENSER LE TEMPS LONG

- La transition se réalise sur du long terme
- Besoin de dépasser le calendrier électoral
- Entrée des dynamiques systémiques
- Ne pas laisser la place au solutionnisme technophile